



# Ville de Cerny

## Essonne

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2023

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
| Date de convocation : 7 avril 2023 | Nombre de conseillers en exercice : 23 |
| Date d'affichage : 7 avril 2023    | Nombre de conseillers présents : 16    |
|                                    | Nombre de conseillers votants : 21     |

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi treize avril, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Madame Marie-Claire CHAMBARET, Maire de Cerny, à la suite de la convocation adressée le 7 avril 2023.

Étaient présents : Mme CHAMBARET, M. HEUDE, Mme MITTELETTE-ROUISSI, M. PRAT, Mme BARBERI, M. LACOMME, Mme MAUGERE, M. MIKOLAJCZAK, Mmes FILLATRE, TRIMBOUR, MM. VUITRY, MERLET, Mmes VUITRY, DENOYER, MM. PIERROT, JACQUET.

M. PRAT est parti après la délibération du point 5.

Ont donné pouvoir : M. Patrick VELAY à M. Alain PRAT  
M. Olivier CARNOT à M. Rémi HEUDE  
Mme Alexandra BOURBIER à Mme Stéphanie MITTELETTE-ROUISSI  
Mme Chrystelle LEPAGE à Mme Sylvie BARBERI  
M. Bruno DUBOIS à Mme Marie-Claire CHAMBARET

Absents excusés : Mme Laetitia LAUTRU, M. Thomas FILLATRE

A été désignée Secrétaire de séance : Mme Sylvie BARBERI

#### N° 2023 / V / 5 - 7.1 Budget Primitif 2023

VU le Code général des collectivités territoriales,  
VU la délibération n° 2023 / IV / 1 – 7.1 du 6 avril 2023 par laquelle le Conseil municipal a pris acte du débat sur le rapport d'orientations budgétaires relatif au BP 2023,  
VU le budget primitif 2023 tel que présenté à l'assemblée,  
L'exposé ayant été entendu,

**Le Conseil municipal**, après en avoir délibéré, **Par 17 voix POUR et 4 ABSTENTIONS** (MM. VUITRY, MERLET, Mme VUITRY, M. PIERROT)

**ADOpte** le budget primitif de l'exercice 2023 dont la balance générale s'équilibre comme suit :

|                             |                      |                |
|-----------------------------|----------------------|----------------|
| Section de fonctionnement : | Dépenses et recettes | 3 417 407,00 € |
| Section d'investissement :  | Dépenses et recettes | 2 536 934,58 € |

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

Publié le 18 avril 2023



Marie-Claire CHAMBARET

Maire de Cerny

|                             |           |
|-----------------------------|-----------|
| <b>IV – ANNEXES</b>         | <b>IV</b> |
| <b>ARRETE ET SIGNATURES</b> | <b>D2</b> |

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 0 16

Nombre de suffrages exprimés : 0 21

VOTES :

Pour : 0 17

Contre : 0

Abstentions : 0 4

Date de convocation : 07/04/2023

Présenté par Le Maire (1),  
A Cerny, le 07/04/2023  
Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire  
A Cerny, le 13/04/2023  
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

|  |  |
|--|--|
|  |  |
|--|--|

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 18/04/2023

A Cerny, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.